Coulcurs Boutonne



MOT DU MAIRE

Que l'année 2020 restera dans nos mémoires!

Tant d'événements sont venus bousculer nos vies, nos habitudes. Tout d'abord, le virus COVID 19 a, de manière soudaine, plongé le monde et la France dans une crise sanitaire et économique sans aucune comparaison historique possible. Qui aurait cru, il y a un an seulement, que nous aurions vécu 2 périodes de confinement et que le masque serait devenu notre quotidien ?

L'année 2020 a été aussi marquée par plusieurs attentats, dont ceux qui ont vu un enseignant, Samuel Paty, perdre la vie parce qu'il a fait son métier, tout simplement... et 3 français, parce qu'ils étaient catholiques... Ces attentats ont pour fondement la contestation de notre mode vie et surtout de notre volonté de préserver la liberté d'expression. Pourtant, nous devons continuer à défendre cette exigence qui est au cœur de notre démocratie depuis la révolution française. La République n'est pas négociable.

Enfin, l'année 2020 a vu des événements climatiques dramatiques survenir partout dans le monde. En France aussi, nous avons vu ces dérèglements se concrétiser, avec l'année la plus chaude jamais connue, des périodes de canicule, y compris en septembre, et des phénomènes climatiques d'ampleur inégalée, comme ceux dans les Alpes Maritimes début octobre.

Ces épreuves doivent nous faire prendre conscience de l'essentiel : **la vie est fragile**. Elles doivent nous convaincre également de la nécessité de profiter de la vie. Mais nous devons profiter de la vie ensemble. En milieu rural, où nous sommes plutôt protégés par rapport aux grands événements, mais fragiles d'un point de vue économique et démographique, nous devons justement « **vivre ensemble** » afin de vivre mieux.

Cette expression « vivre ensemble » que nous avions reprise lors de notre campagne électorale en mars, n'est pas un simple slogan. Elle exprime une réelle volonté que nous souhaitons mettre au cœur de nos actions. La qualité de vie, dans nos quartiers, dans nos villages, se mesure entre autres au bien-être ressenti, à la vie collective qui se dégage.

C'est pour cette raison qu'en 2021, nous souhaitons proposer des actions concrètes qui visent à développer cette vie collective.

Tout d'abord, nous allons organiser des animations, dans les quartiers, dans les villages au plus près des habitants. Ce programme, en cours d'élaboration, permettra à chacun, s'il le souhaite, de participer à ces événements locaux. Ensuite, parce que nous considérons le monde associatif, comme un levier extraordinaire pour la vie locale, collective et l'animation de notre commune, nous allons organiser un forum des associations en septembre. L'objectif est d'une part de montrer à chaque habitant l'offre associative mais d'autre part, de faciliter le recrutement de nouveaux bénévoles au sein de ces associations.

Investissez les associations, créez de nouvelles associations, nous vous accompagnerons.

Participons aux animations de la commune, partageons ces moments de vie ensemble.

La vie de notre commune, la vie dans notre commune est l'affaire de tous et chacun doit y prendre sa part.

Je conclurai mon propos en vous souhaitant, au nom des élus et des agents, une bonne année 2021. Je vous présente **nos meilleurs vœux de bonheur et de santé** et que collectivement, 2021 soit une année plus calme, plus sereine et surtout positive.

Fabrice MICHELET



Crézières

LE MANDAT EST LANCÉ : DES DÉFIS À RELEVER

Le nouveau Conseil Municipal a été installé seulement fin mai, compte tenu de la crise

sanitaire que nous avons connue au printemps, après les élections du 15 mars. Très rapidement, les élus ont travaillé sur la priorisation des projets dont les thèmes avaient été dévoilés pendant la campagne électorale. Après 6 mois de travail, il est important de faire un point général sur les principaux chantiers qui sont ouverts ou qui vont s'ouvrir prochainement.

Avant même de valider de nouveaux projets, nous allons concrétiser ceux qui avaient été initiés précédemment, en 2019 et 2020. Tout d'abord, les travaux de rénovation

du logement à Tillou et du carrefour, à l'angle de la « grand rue » et de la rue du Haut Planier valoriseront ce quartier (voir article dans ce bulletin). Avant la fin de l'année, un pylône va être installé par Bouygues Télécom, sur la commune de Fontivillié, à proximité de Tillou. Les 4 opérateurs installeront alors des antennes téléphoniques pour que chaque

habitant (enfin...) puisse disposer d'une réception téléphonique digne de ce nom. Nous suivons de près ce dossier.

Place Cail, un nouvel éclairage sera réalisé dans le cadre d'un « plan lumière », initié par le Conseil Départemental, en faveur des « petites cités de caractère ». Quatre communes « Petites cités de caractère » du Pays Mellois sont concernées, avec nous, par ce projet novateur (Melle, Celles sur Belle et La Mothe-Saint-Héray). Nous communiquerons quand le projet sera complètement défini.

Depuis maintenant 3 mois, le chantier de l'EHPAD a débuté. Il durera jusqu' à octobre 2022. Cet établissement modifiera beaucoup notre centre-ville. Bien évidemment, nous communiquerons sur l'évolution des travaux.

Dès le début de l'année, un nouveau service s'installera à Chef-Boutonne. En effet, « France Services », déployé par la communauté de communes Mellois en Poitou après l'acceptation de l'Etat, ouvrira ses bureaux à la mairie. Un article sur Couleurs à la Une explique en détail le principe et l'avantage pour tous les habitants.

Enfin, et c'est un projet important, la nouvelle muséographie du château est en phase de réalisation. L'article ci-contre détaille ce projet ambitieux et porteur pour notre commune.

En 2021, des études ou réflexions seront menées et pour beaucoup d'entre elles ont déjà commencé. Tout d'abord, concernant les 3 immeubles acquis en centre-ville (boulangerie et bâtiments autour), après avoir réalisé une étude de programmation, le conseil municipal va choisir l'architecte pour la maitrise d'œuvre dans les prochaines semaines.

Dans ce mandat, nous allons poursuivre les effacements de réseaux. A Chef-Boutonne, les tronçons concerneront tout d'abord les rues où la voirie sera réhabilitée. Les choix seront faits cette année, et dépendront de l'état des réseaux « eau » et « assainissement ». Nous allons aussi travailler avec le SIEDS, pour l'effacement des réseaux sur Tillou, Crézières et la Bataille.

Si nous construisons un nouvel EHPAD, le devenir de l'ancien représente un enjeu de taille. A ce sujet, une réflexion va être menée et vos avis sont importants. Une réunion publique aura lieu au printemps.

Dans un autre domaine, nous réfléchissons à la mise en place d'une police municipale, afin de combler un manque visible et apporter des réponses pratiques aux actes d'incivilités qui irritent tout le monde. Ce dossier est travaillé avec d'autres communes, car plusieurs hypothèses sont sur la table.

Durant ce mandat, au-delà de l'amélioration et de la valorisation de notre patrimoine, nous souhaitons privilégier le rapprochement entre habitants, proposer des animations appréciées par tous. Tous ces projets, aussi différents soientils, ont un objectif commun : permettre à chacun de s'épanouir dans notre commune. Ils contribuent tous aussi à créer les conditions pour que de nouveaux commerces se créent et que de nouveaux habitants nous rejoignent. Il s'agit d'un travail permanent et de longue haleine, mais indispensable pour l'avenir.

UNE RÉVOLUTION AMBITIEUSE AU CHÂTEAU DE JAVARZAY

Depuis 1997, un musée est présent dans le château de Javarzay, appelé « musée de la coiffe et Jean-François Cail ». Comme son nom l'évoque, le contenu basé sur la présentation d'une collection de 400 coiffes et sur la vie et l'œuvre de Jean-François Cail, petit Chef-Boutonnais né en 1804 (décédé en 1871) et devenu un grand industriel du XIXème siècle.

Un travail collégial

Si ce musée est communal, il faut noter que la présence des associations « Amis du Château » et C.A.I.L a été prépondérante pour son évolution, aux côtés des élus et de Christian Beaudouin, qui a été l'agent communal responsable jusqu'en 2019. Malgré des modifications apportées à la scénographie, et un passage en visites libres en 2014, le nombre de visiteurs a tendance à diminuer et aujourd'hui moins de 2000 personnes le visitent chaque année.

Depuis 2017, la municipalité et les 2 associations ont engagé une réflexion globale pour refonder ce musée et y créer un site touristique moderne, plaisant et attractif. Après une étude de programmation, le comité de pilotage et le conseil municipal ont décidé de lancer ce projet ambitieux en septembre 2019. Depuis cette date, jusqu'à juillet 2020, le projet a ainsi été affiné avec la maitrise d'œuvre, spécialiste des muséographies, et choisie pour mener à bien cette mission. En octobre, le conseil municipal a attribué le marché des travaux pour la réalisation de ce nouveau site touristique.

Un projet moderne

Quel projet va donc sortir de terre ? Si cet article ne va pas volontairement tout dévoiler, nous voulons néanmoins vous donner quelques informations générales. En effet, nous souhaitons éveiller votre curiosité pour que chacun d'entre vous, vienne visiter ce nouveau site.

Tout d'abord, 3 thèmes seront toujours présents et traités de manière moderne : les coiffes et bonnets, la vie de Jean-François Cail et le château lui-même. Dans les différentes salles, les sujets seront traités de manière simple, interactive et ludique. Des films, des applications numériques simples,

des présentations des collections dans un décor feutré permettront aux visiteurs de revivre au plus près les émotions de l'époque et de passer un moment particulier et original, tout en apprenant des éléments présents.

Cette rénovation complète, en intégrant les travaux intérieurs complémentaires (peinture de tous les murs, mises aux normes, électricité...) revient à un investissement de 882 000 € TTC. Des partenaires financiers (Etat, Région Nouvelle Aquitaine, Conseil Départemental, DRAC) accompagnent de manière importante ce projet qui les a séduits, pour un montant de 558 000 €. Le solde pour la commune, (déduction faite de la TVA) est donc de 180 000 €.

Une vitrine attractive

En considérant les travaux extérieurs qui s'étalent depuis 2017, ce sont pratiquement 2 000 000 € qui auront été investis pour ce lieu en 4 ans. Ce choix fort est cohérent par rapport à la stratégie générale adoptée. Devenue « petite cité de caractère » en début d'année, la commune cherche d'une part à valoriser tout son patrimoine mais d'autre part, à attirer davantage de visiteurs, qui pourront consommer dans nos commerces, utiliser nos services. Ce nouveau site touristique, dont le nom reste à choisir (voir article sur Couleurs à la Une), sera une porte d'entrée attractive, importante pour notre commune.

A la date de rédaction de cet article, nous ne connaissons pas exactement la date de fin des travaux qui sera, malheureusement postérieure au mois d'avril, période initialement prévue, à cause des retards pris du fait de la crise sanitaire. Ces mois de retard risquent de repousser l'ouverture après la saison estivale. Quelle que soit la date d'ouverture, nous souhaiterons vous faire découvrir en avant-première cette nouvelle attraction touristique. Nous vous tiendrons informés de l'évolution des travaux. Pour ceux qui connaissaient le musée, préparez-vous à un changement radical. Pour ceux qui ne connaissent pas, soyez curieux.



Chambre Jean-François CAIL



Charpente apparente du Château



Vue 3D de l'entrée du Château (projet)



Façade tour carrée



Chantier du nouvel EHPAD

Place Cail



Rue de l'Huilerie après effacement des réseaux

FAISONS CONNAISSANCE AVEC CRÉZIÈRES

Nous avons l'habitude de présenter, à chaque parution, un lieu, un bâtiment ou une personne de notre commune. Ce numéro est donc l'occasion de s'intéresser au village de Crézières

et à son histoire. Le nom du village viendrait du mot « crosus » qui désigne un creux, un vallon, et dont l'origine pourrait être gauloise (dictionnaire étymologique du français de J. PICOCHE) ou celte (dictionnaire historique de la langue française ROBERT).

Présentation générale

La paroisse de **Sanctus Gregorius de Crazeriis** (littéralement Saint-Grégoire-du-Creux) apparait pour la première fois dans un registre des titres de propriétés (cartulaire) de **Saint-Jean-d'Angély** en 1119. Depuis la création des communes

le 14 Décembre 1789 et jusqu'au 20 Novembre 1900, **Crézières** appartint au canton d'**Ensigné**. Elle fut ensuite réunie à la paroisse de **Paizay-Le-Chapt**, qui faisait alors partie du canton de **Brioux. Ce** n'est que le 5 Janvier 1955,

à la demande de ses habitants, que la commune fut rattachée au canton de **Chef-Boutonne**.

Certains de ses lieux-dits portent des noms évocateurs :

Crézières est composée de deux « villages » : Le bourg construit principalement sur le versant sudest de la vallée de la Doue où était édifiée l'église Saint-Grégoire, Ouismes érigé sur la colline d'en face, d'où viendrait son nom (Ouismes : la hauteur), et de deux maisons dans le hameau de Semoussais partagé avec les communes d'Aubigné et de Paizay-le-Chapt, cette dernière appartenant au canton de Brioux.

L'altitude varie de 96 m au fond de la vallée à 149 m au point culminant de **Ouismes**, pourtant distant de quelques centaines de mètres. Crézières offre donc un paysage vallonné où les groies contrastent avec les terres rouges du plateau mellois.

Son Economie, sa Démographie

L'activité a toujours été essentiellement agricole ; il semblerait que **Crézières** n'ait jamais compté de commerce. Terre de poly-élevage et de polyculture, le village faisait autrefois partie de « l'appellation » **Cognac** (grosbois) et la vigne s'étendait sur une soixantaine d'hectares, soit environ 15 % de la surface agricole. Avant que le phylloxera ne ruine le village à la fin du XIXème siècle, la population comptait 200 à 220 habitants.

Dans son roman autobiographique « Ma grand-mère Toinon », le célèbre écrivain régionaliste chef-boutonnais **Auguste GAUD** (26/04/1857-25/07/1925) évoque les vendanges à Crézières à cette époque.

Aujourd'hui, la population est composée pour l'essentiel de retraités.

Dans le contexte de concentration des terres agricoles que nous connaissons, il ne subsiste que 3 exploitations agricoles dont un élevage spécialisé dans les races locales à petit effectif.

Crézières compte également :

- Un artisan ramoneur
- Trois sites d'hébergement touristique.
- Un distillateur itinérant s'installe chaque année à la fin du mois de mars sur le parking du Champ Bron.

Avant de fusionner avec les communes de La Bataille, Chef-Boutonne et Tillou, Crézières était la plus petite et la moins peuplée des communes du département. Avec 39 personnes inscrites sur les listes électorales pour une surface de 425 hectares, la densité de sa population s'établissait à 11 habitants par kilomètre carré, bien loin des 106 personnes recensées en moyenne sur la même surface en France.



Le patrimoine vernaculaire du village est à son image, simple :

Les maisons sont construites avec les matériaux locaux, moellons équarris, chaux, argile et sable. La modestie des dimensions de nos maisons s'explique par l'absence de grands arbres qui interdisait la réalisation de charpentes importantes.

L'église Saint-Grégoire, du nom de **Grégoire Le Grand** (pape de 590 à 604), aurait été édifiée au IVème siècle. Elle fut donnée à l'abbaye de **Saint-Jean-d'Angély** par l'évêque de Poitiers **Guillaume 1er** en 1120. Comme beaucoup d'édifices religieux, elle fut vendue et détruite à la révolution. Seuls quelques vestiges sont encore visibles de la route de **Semoussais**, dans une propriété privée.

L'église actuelle date de 1860. C'est un édifice très simple muni d'un clochermur qui, dit-on, aurait été offert à la population par la bonne du curé de l'époque...

Le cimetière qui confère aujourd'hui son originalité à notre village date de 1779. Il est établi à flanc de coteau et les pierres tombales y sont disposées dans un désordre apparent, en fonction de la pente et de la nature du sol. Les défunts, à l'exception des protestants, étaient préalablement inhumés face à l'église Saint-Grégoire, sur le versant sud du bourg.

L'école qui abrite aujourd'hui la salle de réunion et la maison locative de la commune date des années 1850. Elle est construite en surplomb, environ 3 mètres au-dessus de la route et comportait une salle de classe unique (mais deux cours de récréation), le secrétariat de la mairie et le logement de l'instituteur qui disposait également d'un petit jardin. La classe a été fermée en 1969, après qu'elle n'ait plus compté que 4 élèves, effectif constitué de deux fratries

La commune a été desservie par une voie ferrée de 1896 à 1951. Il s'agissait de la ligne **Saint-Jean-d'Angély** – **Saint-Saviol** des chemins de fer départementaux des Charentes et des Deux Sèvres. C'était une ligne à voie unique à écartement métrique qui permettait aux habitants de se rendre à **Chef-Boutonne**. Il fallait alors faire signe au machiniste pour

Eloigné des grands axes, ne disposant d'aucun potentiel économique et longtemps oublié par le progrès des télécommunications, le village a été protégé par son isolement. Aussi avons-nous la chance de disposer d'un petit patrimoine quasi-intact composé de puits, de lavoirs

que le convoi fasse halte...

(traditionnel à la **Doue** et individuel à Puits Pouzat) et de murets, mais aussi de haies bocagères et de chemins pédestres (circuit de randonnée « la coulée de la Doue » 11,8 km). L'importante biodiversité locale y a été préservée, notamment les nombreuses variétés d'orchidées sauvages qui fleurissent sur les coteaux qui surplombent la Doue (site reconnu par la Société Française d'Orchidophilie de Poitou-Charentes et de Vendée).

La commune historique était adhérente à la charte « **terre saine** » depuis les années 2010, et les efforts des habitants pour fleurir leur cadre de vie et le rendre plus agréable ont été récompensés en 2014 par l'obtention d'une fleur au label « **villes et villages fleuris** ».

Cette authenticité, le calme et le climat ainsi que la proximité de nombreux sites renommés font de **Crézières** un village apprécié des touristes. Certains sont originaires de **Crézières** et apprécient de s'y retrouver en famille. d'autres découvrent

le village. Ils viennent de **France** mais aussi du **Royaume-Uni**, de **Belgique**, d'**Allemagne**... Beaucoup d'entre eux y reviennent.



Cimetière de Crézières



Chapelle de Crézières

Crézières Lavoir du Puits Pouzat



BIENTÔT L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG ET LA RÉHABILITATION D'UN IMMEUBLE À TILLOU

UN MOMENT DE DÉTENTE ET DE CONVIVIALITÉ



Tillou - Carrefour devant maison Soltoïan



Tillou - Maison Soltoïan côté Mairie



Tillou - Nouveau plan maison Soltoïan



Tillou - Vue de l'immeuble Soltoïan

Ce bulletin est l'occasion de présenter en détail les projets qui vont se réaliser au cours de l'année 2021. Nous allons donc ici vous présenter celui qui va modifier le centre-bourg de Tillou.

<u>Historique</u>

Le 14 novembre 2016, le Conseil Municipal de Tillou, informé de la vente de l'immeuble « Soltoian » jouxtant la Mairie, mandate son Maire pour solliciter un certificat d'urbanisme opérationnel, avant de s'engager dans une acquisition qui pourrait permettre, entre autres, d'élargir le carrefour.

Le <u>23 avril 2018</u>, ce même conseil municipal, suite à l'avis favorable de l'architecte des bâtiments de France sur la transformation de ce bâti, décide d'engager une étude de faisabilité et d'en confier la réalisation au cabinet « L'Atelier du Trait ».

Entre temps, Tillou, La Bataille, Crézières et Chef-Boutonne ont décidé de créer une commune nouvelle. Le <u>4 mars 2019</u>, le conseil municipal de la commune nouvelle prend connaissance de ce dossier. Les caractéristiques de ce projet sont les suivantes :

- Amélioration des conditions de circulation au carrefour Rue du Haut Planier / Grand'Rue
- Rénovation de la maison en un logement de type T3 après recul du pignon Est. (Ce logement est destiné à la location).

Le conseil municipal est favorable à la poursuite du projet, charge alors le Maire de négocier l'achat de l'immeuble et de solliciter les aides financières auprès de l'Etat et du Département. D'ores et déjà, les partenaires financiers ont validé leur participation à hauteur de 100 000 € pour l'Etat et 75 000 € pour le Conseil Départemental.

Où en sommes-nous aujourd'hui?

L'immeuble a été acquis par la commune au prix de 25 000 €. Après les études précises, le budget global ressort comme suit :

Libellé de l'opération	Coût prévisionnel	Subventions
Aménagement du carrefour	106 000 €	61 000 €
Rénovation immeuble « Soltoïan » y compris acquisition	193 000 €	114 000 €

Les 16 novembre et 14 décembre 2020, le conseil municipal a validé les plans définitifs et le plan financier. Les permis de construire et d'aménagement ont été déposés. Les travaux devraient débuter au printemps, après le lancement des appels d'offres qui interviendront dès le début de l'année.

Si ce projet a mis plus de temps que les élus ne l'auraient souhaité, il va permettre de valoriser le centre bourg, en facilitant la giration des poids lourds. Parallèlement, d'autres trayaux contribuent aussi à cette valorisation: le jardin acquis à côté de l'église sera aménagé et mis en valeur prochainement par les services techniques. Par ailleurs, le mur en pierres sèches, face à l'église, vient d'être refait à neuf de manière traditionnelle. Tous ces travaux qui embellissent nos villages correspondent à un souhait fort des élus: vivre ensemble dans un cadre de vie agréable.

Nous vous faisons connaître souvent des associations de la commune dans ce bulletin municipal. Cette fois, c'est l'occasion de présenter « La Pétanque Tillolaise », implantée à Tillou. Mais avant, voici quelques éléments historiques par rapport à ce sport.

Le jeu de boules aurait été créé en Gaule. L'âge d'or de ce jeu fut certainement la Renaissance où la noblesse s'empare du jeu au même titre que le bilboquet et le jeu de paume. Il semblerait que ce jeu ait été interdit au peuple de 1629 à la Révolution. Dès le début du XIXème siècle, ce jeu est répandu dans toute la France.

Le jeu provençal donnera naissance en 1907 à la pétanque. Il faudra néanmoins attendre le premier concours officiel à La Ciotat en 1910 pour que le mot soit officialisé. Le terme vient des mots de l'occitan provençal pè « pied » et tanca « pieu », donnant en français régional l'expression « jouer à pétanque » ou encore « pés tanqués », c'est-à-dire avec les pieds ancrés dans le sol. La Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal voit le jour le 31 juillet 1945.

En 2005, le jeu traditionnel devenu sport qu'est la pétanque est décrété «sport de haut niveau» par le Ministère en charge des Sports.

Le plaisir de jouer peut se transformer en désir de performance sportive. La pétanque est tout autant un loisir qu'un sport à part entière.

La pétanque est probablement la seule discipline pratiquée par tous chaque été, que ce soit en famille ou entre amis, hommes, femmes et enfants, l'âge ne compte pas pour se faire plaisir.

Et c'est par ce même principe que la pétanque est née à Tillou. En effet, tous les ans, au moment des vacances, des parties de pétanque entre voisins et amis voyaient le jour.

En 1993, au cours du mandat de Monsieur Raymond DEBATY, Maire de la Commune de Tillou, ce dernier a demandé aux joueurs de fonder une section pétanque, se rattachant aux activités du Foyer Rural de Tillou.

En 2000, les joueurs ont eu envie de disputer divers championnats et ont créé un club de pétanque, agréé à la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provencal, appelé La Pétanque Tillolaise. Les licenciés participent aux différents concours officiels ainsi qu'aux championnats départementaux, de mars à juin (6 équipes en triplette à Niort).

En 2001, Mademoiselle DEGUERCY et Madame BEAU ont été championnes féminines des Deux-Sèvres en doublette et se sont qualifiées pour le championnat de France, à Soustans, en doublette.

En 2019, les licenciés ont participé à la coupe des Deux-Sèvres, catégorie vétérans, par équipe de 10 personnes avec obligatoirement la présence d'une femme.



Terrains de pétanque à Tillou



Aujourd'hui le club compte 34 licenciés (6 femmes et 28 hommes). Le niveau est de plus en plus élevé. Toutes les catégories peuvent prendre une licence pour disputer les divers championnats et les membres bienfaiteurs, n'ayant pas le droit de participer à ces différents championnats, peuvent avoir une carte de « membre bienfaiteur ». Les licences sont offertes aux jeunes avec l'autorisation des parents. La pyramide des âges des licenciés de ce club, est comprise entre 30 et 85 ans.

En hiver, durant les mois d'octobre à février, une entente avec le club de Lezay « Les Pétanqueurs de La Dive » a été conclue pour participer à des concours tous les mercredis (ces manifestations sont organisées une fois sur deux par chaque club), à partir de 14h et à la mêlée (les joueurs changent à chaque tour), qui contribuent à un entraînement très prisé actuellement entre les différentes équipes.

Le reste du temps et à partir du mois de mars, les entraînements ont lieu tous les mercredis à Tillou.

Deux concours « Propagande » ont lieu à Tillou avec l'autorisation du Comité Départemental et un concours officiel, pour tous les licenciés des Deux-Sèvres, a lieu à Montplaisir, au siège du Comité des Deux-Sèvres, qui qualifie les joueurs pour le championnat de France.

Les différents joueurs ont remporté tant en doublette ou en triplette mixte, de nombreux lots (coupes, trophées...)

La Pétanque Tillolaise évolue sur 22 terrains de jeux, qui ont été construits en 2003, par la municipalité de Tillou, sous le mandat de Madame BERTHIAUX, maire à cette époque.

Une partie des joueurs habite à Tillou et les autres joueurs viennent des communes voisines.

Le bureau est composé de 8 personnes, un président : Monsieur BEAU Marcel, une trésorière : Madame BEAU Ginette, une secrétaire : Madame DELIGNIERS Sophie et 5 membres : Messieurs BARREAU Serge, BELLI Dino, BONNIN Jean-Claude, MAJAULT Alexandre et OMNEE Marcel.

Il est à noter que Monsieur Marcel BEAU est le seul Président depuis la création de ce club. Il est également arbitre départemental depuis de nombreuses années.

Cette activité de loisirs et de détente permet de lutter contre l'isolement, de garder l'activité intellectuelle et de développer l'enrichissement culturel. L'intérêt du jeu est la convivialité. Toutes les personnes intéressées sont invitées à rejoindre le club. Un accueil agréable leur sera réservé.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter : Monsieur Marcel BEAU (Tél. 05.49.29.92.78).

